

Le Comité de Direction de l'EPIC - Office de Tourisme, légalement convoqué le 13 septembre 2013 s'est réuni à l'Office de Tourisme sous la présidence de Monsieur Benoît DUPUY.

2013-29

Délibération du Comité de Direction - mardi 24 septembre 2013

Etaient présents : Collège des élus

Titulaires : Messieurs Cavalie Alain, Desplat Daniel, Dupuy Benoît, Liot Vincent, Mingo Michel et Madame Prades Jeanine et

Excusés : Messieurs Alajouanine Bernard, Garrigues André, Maxant Jean-Claude, Van bosstraeten Michel, Lagarde Jean, Victor Guy, et Madame Lafinestre Karine.

Suppléants : Madame Gruelles et Messieurs Favre-Felix Matthieu, Plagnes Jean-Pierre

Etaient présents : Collège des organisations intéressées au Tourisme

Titulaires : Messieurs Hannyoyer Jacques, Compte Serge, Garnier Jean-François, Mesmin Bernard, Sachot Pascal, et Madame Vogel Martine.

Excusés : Messieurs Benedetti Didier, Thiel Jean-Pierre.

Suppléant : Mesdames Crozat Thérèse.

2013-29 : DECISION MODIFICATIVE N° 1-BUDGET PRINCIPAL

Suite à la mise à jour de la comptabilité il convient de régulariser la situation en autorisant les mouvements de crédit suivant :

BUDGET PRINCIPAL		INVESTISSEMENT
Dépenses (chap-art-fct)		
total chapitre 16 "emprunts et dettes assimilées"		0.00
20/2051	Licences	1 125.00
20/2032	Frais de recherche et développement	5 025.00
total chapitre 20 "Immobilisations incorporelles"		6 150.00
total chapitre 204 "Subventions d'équipement versées"		6 150.00
2183	Matériel informatique	-1 125.00
2188	Immobilisations corporelles	-5 025.00
total chapitre 21 "Immobilisations corporelles"		-6 150.00
Total des dépenses d'investissement		0.00
Recettes (chap-art-fct)		
total chapitre 13 "Subventions d'investissement"		0.00
total chapitre 021 "Virement de la section de fonctionnement"		
Total des recettes d'investissement		0.00
BUDGET PRINCIPAL		FONCTIONNEMENT
Dépenses (chap-art-fct)		
011/6226	Honoraires	
total chapitre 011 "Charges générales"		0.00
total chapitre 012 "Charges de personnel"		0.00
total chapitre 68 "Dotat° prov/dépréciation des immobilisations"		0.00
total chapitre 022 "Dépenses imprévues"		0.00
total chapitre 023 "Virement à la section de Investissement"		
Total des dépenses de fonctionnement		0.00
Recettes (chap-art-fct)		
total chapitre 013 "Atténuation de charges"		0.00
total chapitre 73 "Impots et taxes"		0.00
total chapitre 74 "Dotations et participations"		0.00
Total des recettes de fonctionnement		0.00

Après débat Monsieur le président demande d'autoriser les mouvements de crédit et d'approuver l'ensemble des mouvements qui constitue la première Décision Modificative de l'exercice 2013 du budget principal de l'OTGV.

Le Comité de direction, après en avoir délibéré :

Autorise les mouvements présentés dans la Décision Modificative de l'exercice 2013

Approuve l'ensemble des mouvements qui constitue la première Décision Modificative

Certifiée exécutoire, le **25 septembre 2013**

(Art. L. 2131.1 du CGCT)

Résultat du vote

Votants : 16

Pour : 16

Contre : 00

Abstention : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et années susdits.

Villeneuve sur Lot, le 25 septembre 2013

Copie certifiée conforme

Le Président,

Benoît DUPUY